

Notice d'information sur un dispositif de vidéosurveillance

Nous vous informons de l'utilisation d'un dispositif de vidéosurveillance sur le **site du terrain de football** situé _____.

1. Rôle et responsabilités

a. Le responsable de traitement

Le responsable de ce traitement de vidéosurveillance est :

L'Administration Communale de Troisvierges, représentée par son conseil des bourgmestre et échevins,
9-11 Grand-rue, L-9905 Troisvierges.

Tél : 99 80 501

ci-après « la Commune ».

b. Le sous-traitant

Voir le paragraphe : Sous-traitance et destinataires

2. Les données traitées

Vos données à caractère personnel sont collectées dans le cadre de mesures de surveillance mises en œuvre par la Commune au moyen d'un système de vidéosurveillance, constitué de 4 caméras, permettant de filmer les zones suivantes :

- la barrière d'accès au site et ses alentours immédiats ;
- l'entrée du vestiaire et de la buvette ;
- l'entrée du garage, vestiaire et du stockage ;
- la sortie de secours.

Les caméras filment en temps réel et en continu, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Les images sont enregistrées en permanence, sauf les jours de match (certains dimanches), pendant lesquels les images ne sont pas enregistrées entre 7h00 et minuit.

Les données à caractère personnel collectées dans ce cadre sont les suivantes :

- Séquences d'images sans son : personnes physiques et plaques d'immatriculation,
- Lieu, date et heure.

3. Pourquoi nous traitons vos données (finalités) et quelles sont les bases légales

Les **finalités** poursuivies dans le cadre de mesures de surveillance mises en œuvre par la Commune au moyen de ce système de vidéosurveillance sont :

- Sécuriser les différents accès au site et au bâtiment ;
- Repérer avec précision l'origine d'un incident ;
- Protéger les biens (barrière, bâtiments, véhicules, installations, matériel, etc.) ;
- Dissuader les tentatives d'intrusion ou de détérioration.

Les finalités abordées ci-dessus sont déterminées, explicites et légitimes.

Bases légales :

La Commune fonde le traitement de vidéosurveillance sur son intérêt légitime¹ de protection de son site et des biens s'y trouvant.

4. Durées de conservation

Hors jours de match, les données collectées sont enregistrées et conservées pendant une période de 14 jours à compter de l'enregistrement des images. Au-delà de cette durée, vos données à caractère personnel seront supprimées automatiquement.

Les données peuvent toutefois être conservées au-delà du délai prémentionné en cas d'incident, d'infraction ou de procédure judiciaire en cours.

Les jours de match, les images ne seront pas enregistrées entre 7 :00 et minuit.

5. Sous-traitance et destinataires

Les **destinataires** des données sont strictement limités :

Seul le personnel habilité de la Commune (le chef du service Bâtiments ainsi qu'un membre du service technique) peut se connecter sur le dispositif afin de visionner les images en direct ou les enregistrements.

Peut être également destinataire des données : notre prestataire, la société IT4ALL, uniquement lors des opérations de maintenance, par session sécurisée initialisée par l'un des destinataires internes, en cas de travaux de maintenance du dispositif.

Les données peuvent également être communiquées aux autorités publiques et judiciaires dans le cadre des dispositions légales.

6. Vos droits

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en matière de protection des données à caractère personnel et de vie privée, vous pouvez exercer :

¹ Article 6.1.f du RGPD

- ✓ **Votre droit d'accès** : vous avez le droit d'obtenir confirmation que nous traitons vos données à caractère personnel et d'accéder aux enregistrements vous concernant ;
- ✓ **Votre droit d'opposition** : vous avez le droit de vous opposer à ce traitement, pour des raisons spécifiques tenant à votre situation particulière ;
- ✓ **Votre droit de rectification** de vos données inexactes ;
- ✓ **Votre droit à l'effacement de vos données**, dans certaines conditions,
- ✓ **votre droit d'introduire une réclamation** auprès de l'autorité de contrôle compétente, la Commission Nationale pour la Protection des Données (CNPD), si vous estimez que vos droits n'ont pas été respectés.

7. Contact

Si vous avez des questions relatives à la présente notice d'information ou au traitement de vos données à caractère personnel, ou si vous désirez exercer vos droits, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données, la société ProNewTech (dpo@troisvierges.lu), ou nous contacter :

- Par mail technique@troisvierges.lu
- Par courrier, à l'adresse suivante :
Administration Communale de Troisvierges,
9-11 Grand-rue L-9905 Troisvierges

8. Révision

La présente notice est conforme aux lois et règlements en vigueur et fera l'objet d'une révision annuelle. Toute modification utile y sera apportée en raison de tout changement légal ou réglementaire.

Date de création : 26.06.2025